

Service d'accrochage scolaire Compas Format ASBL

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SOLAIRE 2016-2017

Compas Format ASBL- 14a rue Richard Heintz, 4190 Ferrières

Services d'accrochage scolaire

Rapport d'activités année scolaire 01/09/15 au 31/08/16

1. Carte d'identité du service

1.1 Dénomination et adresse du service.

Compas Format ASBL, rue Cahorday, 1 à 4671 Saive

1.2 Pour chaque unité d'intervention : localisation, capacité de prise en charge.

Unité d'intervention	Localisation	Capacité	Territoire couvert
Seraing	12, rue Colard Touillet 4100 Seraing	20	Arrondissements de Huy, Liège, Verviers.
Verviers	8 Rue Robert Centner 4800 Verviers	20	Arrondissements de Bastogne, Liège, Verviers.
Waremme	20A Rue Ernest Malvoz 4300 Waremme	14	Arrondissements de Liège, Huy, Namur, Nivelles, Bruxelles.

2. Evaluation du projet spécifique du service durant l'année scolaire concernée

2.1 Le projet spécifique exposé dans la grille normalisée a-t-il été modifié? Si oui, identifiez les modifications des modalités d'application du Projet Spécifique.

Non

2.2 Quels aspects de votre projet spécifique ont fait particulièrement l'objet de débats dans votre service?

Il y a une volonté constante de réfléchir sur la manière d'envisager notre travail avec les bénéficiaires et sur la réalisation de nouveaux outils éducatifs et pédagogiques, afin d'améliorer les services que nous proposons.

Les débats du service concernent :

- L'accompagnement individuel des jeunes
- Comment rendre la parole aux jeunes
- Education permanente
- L'appréciation erronée de la part des partenaires, en contrainte par rapport au décret sur l'attribution des Art.32 (faux Art. 32)
- L'infrastructure
- La justification d'une prise en charge et la difficulté du suivi
- La lourdeur du travail administratif
- Le nombre de prise en charge
- Les accords difficiles avec certains partenaires (SPJ, écoles...)
- Les limites de notre travail
- Les mises en place de projets
- Les règles de vie interne
- Une seconde prise en charge pour un jeune
- La gestion des locaux
- La répartition et l'organisation des inter-sas
- Le matériel mis à disposition
- Les formations

- Seconde prise en charge au sein du même service
- Précarité socio-économique de certaines situations

2.3 Quels sont les éléments facilitateurs rencontrés pour mener à bien vos missions ?

- L'aide parfois utile, efficace et adéquate de stagiaires
- La communication et l'engagement de chaque site
- La direction
- La mise en place des réunions inter-fonction (responsables, éducateurs et enseignants)
- La plate-forme collaborative Claroline
- La structure de Compas Format
- La structure des équipes
- Les conventions avec les partenaires
- Les différents outils élaborés par les équipes
- Les différents partenariats et collaborateurs
- Les équipes du SAS
- Les formations
- Les pouvoirs politiques locaux
- Les réunions d'équipes interservices
- Les réunions inter-fonctions
- Le projet FSE
- Relation et communication avec les représentants des commissions zonales.
- La collaboration des familles

2.4 Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener à bien vos missions ?

- La lenteur de réaction de certains partenaires (école CPMS) vis à vis des documents nécessaire au parcours du jeune (Cours, CC, etc.)
- Le parcours scolaire du jeune quelque fois est trop flou et récupérer son parcours est quelque fois difficile
- Disparité des niveaux scolaires
- Lourdeur du travail administratif
- Dossier des jeunes de plus en plus complexe
- Difficulté à communiquer avec les parents (langue maternelle, culture, ...)
- Les parents et les jeunes sont de moins en moins impliqués
- Nombre grandissant des jeunes qui viennent de l'enseignement spécialisé et/ou relevant de la psychiatrie
- L'attente du subside fois trop long de l'Enseignement qui nous bloque dans nos projets
- Difficultés de l'accueil des jeunes du secondaire et du primaire au sein du même groupe
- Réinscription des élèves du premier degré Art 31
- Passation du CEB et CE1D pour les Art31
- Refus d'inscription de la part d'école vis-à-vis de certains jeunes
- Certaines Écoles nous envoient des jeunes en article 32 mais refusent après de le réintégrer au sein de leurs établissements
- Parcours de plus en plus chaotique de jeune arrivant chez nous (DASPA, etc.)
- Collaboration avec les familles (les parents ne sont pas toujours preneurs de notre fonctionnement, ils donnent raison à leur enfant ou ils ne s'impliquent pas)
- Difficultés d'obtenir certains documents ou matières scolaires de la part des écoles
- Obtenir un statut clair de l'élève (est-il exclu ? toujours inscrit ? ...)
- Difficultés d'obtenir les renseignements exacts concernant le comportement ou la problématique du jeune de la part des écoles
- Manque de transparence de la part de certaines familles
- Refus d'inscription de la part d'un établissement scolaire sans raisons valables
- Difficulté de retrouver des places en 1ère ou 2ème différenciée pour des jeunes sortant du SAS
- Conditions d'accès à une option spécifique (le jeune n'a pas atteint l'âge requis pour pouvoir s'inscrire dans l'option de son choix)

3. Le personnel

3.1 Composition de l'équipe du 01/09/2016 au 31/08/2017

Veillez compléter la grille ci-dessous :

Tableau 1

Identité	Fonction	Qualification	Date d'entrée en fonction	Date de sortie (éventuellement)	Durée du travail hebdomadaire (en heures)
Alain Moriau	Directeur	Enseignant	01/12/2004	x	49
Frédéric Duprez	Responsable de site de Seraing	Educateur spécialisé	08/01/2007	x	38
Ludivine Cuvelier	Educatrice absente du 22/08/2016 au 05/06/2017	Educatrice spécialisée	01/09/2008	x	38
Sophie Chuffart	Educatrice	Educatrice spécialisée	01/01/2010	x	38
Sophie Dewaelheyns	Enseignante	Institutrice primaire	01/09/2010	x	36
Frédéric Angelucci	Responsable de site de Verviers	Educateur spécialisé	01/09/2008	x	38
Jean-François Fassin	Educateur	Enseignant	01/01/2007	x	36
Florian Zangas	Educateur	Educateur spécialisé	04/03/2014	x	38
Rodrigue David	Enseignant	Instituteur primaire	07/05/2010	x	38
Samuel Palladino	Responsable de site de Waremme	Educateur spécialisé	01/01/2007	x	36
Javier Smith Bravo	Educateur	Educateur spécialisé	20/01/2014	x	38

Sophie Guillemeau	Enseignante	Institutrice primaire	01/09/2009	x	36
Thibau Halin	Educateur remplacement Ludivine Cuvelier	Educateur	22/08/2016	05/06/2017	38
Julie Grenson	Assistante sociale projet FSE	Assistante sociale	08/12/2015	31/12/2017	9
Nadia Benkhattou	Educatrice projet TSE	Educatrice	01/09/2016	30/08/2017	19

3.2 Expliquez la manière dont les qualifications du personnel engagé du 1/09/2016 au 31/08/2017 contribuent à la réalisation du projet spécifique.

L'équipe pédagogique composée d'enseignants et d'éducateurs gradués bénéficie d'une liberté pédagogique. Les recherches d'outils et de stratégies d'actions s'ancrent principalement sur les retours d'expériences des membres de l'équipe. Elle a pour mission d'apporter une aide sur les trois sphères (familiale, sociale et scolaire) aux jeunes qu'elle accueille avec comme but un retour le plus rapide possible vers une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

L'accompagnement de chaque jeune est individualisé. Les activités lient étroitement le développement de compétences et d'habiletés, la rigueur de la pensée et la construction d'une éthique de vie dégagée de tout jugement idéologique ou philosophique.

Le travail en réseau est primordial. La politique organisationnelle voulue par Compas format fait que les agents travaillent avec les interservices mis en place dans les différentes communes partenaires. Ainsi le travail est articulé entre la collaboration des différents services (écoles, CPMS, SAJ, SPJ, AMO, CPAS ...). Les travailleurs ne font pas office « d'apprenti sorcier » pour des situations dépassant leurs compétences.

Dans ce but, notre service s'est inscrit dans le processus du « Maillage social » mis en place par la Province de Liège.

- L'équipe est composée de douze travailleurs
 - Six employés APE (éducateurs ou enseignants)
 - Six employés agents provinciaux détachés (éducateurs et enseignants)

- Les agents sont répartis sur les trois sites d'activités et un siège social :
 - Saive : siège social : un directeur général
 - Seraing : un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs
 - Verviers : un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs
 - Waremme : un responsable de site, un enseignant et un éducateur

Les réunions d'évaluation de la journée ont lieu quotidiennement. Les vendredis après-midi chaque site réunit son personnel de manière formelle pour discuter des aspects pédagogiques, logistiques...Le Directeur général est entendu une fois par mois par le Conseil d'Administration. Les responsables de site, les éducateurs et les enseignants se réunissent tous les mois selon leur fonction. L'équipe générale se réunit tous les 3 mois pour des journées pédagogiques visant à améliorer la qualité des services. L'accompagnement de chaque jeune est individualisé.

La façon d'appréhender les réflexions, les réunions d'équipes et l'élaboration du projet pédagogique est enrichie de la formation et des expériences de chacun.

Les équipes sont équilibrées et complémentaires.

3.3 Gestion et développement des compétences durant l'année scolaire concernée

Veillez compléter la grille ci-dessous :

Tableau 2

	Intitulé / thème	Nombre de jours	Nombre de personnes concernées dans l'équipe	Fonction du ou des travailleurs concernés
Formations	-Communication-Collaboration	2	8	Enseignants – Educateurs
	-Ressources humaines	1	4	Responsables de site-Directeur
	-Gestion d'équipe	1	4	Responsables de site-Directeur

Colloques, conférences, séminaires	- Tourisme et errance scolaire	1	12	Enseignants-Educateurs -Responsables de site - Directeur
	- Passage par l'angoisse	1	4	Enseignants-Educateurs
	- Point de capiton et passage à l'acte	1	4	Enseignants-Educateurs
	- Ecouter pour lire	1	4	Enseignants-Educateurs
Supervision	AMO La Boussole	1	1	Directeur
	AMO Option	6	1	Directeur
	CAAJ Arrondissement de Liège	10x2H	1	Directeur
	CAAJ Arrondissement de Verviers	10x2H	1	Responsable de site
	Plate-forme AAJ-Ens, arrondissement de Liège	5x2H	1	Directeur
	Plate-forme AAJ-Ens, arrondissement de Verviers	5x2h	1	Responsable de site
Autres				

4. Les mineurs pris en charge durant l'année scolaire concernée

Complétez pour chaque mineur, dans l'ordre chronologique de prise en charge, les rubriques ci-dessous:

4.1 Statut scolaire

Tableau 3 - VOIR EN ANNEXE

Tableau 4 - VOIR EN ANNEXE

4.2 Relation des jeunes avec l'aide spécialisée et les partenaires scolaires

Tableau 5 - VOIR EN ANNEXE

Tableau 6 - VOIR EN ANNEXE

4.3 Les demandes de prise en charge et les suites réservées

Tableau 7 - VOIR EN ANNEXE

4.4 Les interruptions de prise en charge

Tableau 8 - VOIR EN ANNEXE

4.5 Les mineurs accueillis pendant les vacances scolaires et les activités du service pendant les vacances scolaires

Tableau 9 - VOIR EN ANNEXE

4.6 Nombre de prises en charge ayant atteint les objectifs fixés:

Site de Seraing : 57

Site de Verviers : 61

Site de Waremme : 40

Total Compas Format : 158

4.7 Nombre de prises en charge n'ayant pas atteint les objectifs fixés et causes à l'origine de cet échec:

Site de Seraing : 10

Site de Verviers : 6

Site de Waremme : 1

Total Compas Format : 17

5. Outils et moyens utilisés

5.1 Quels outils/moyens avez-vous mis en œuvre pour déceler et remédier aux difficultés d'apprentissage ou de socialisation des mineurs?

- Cours de remédiation liés aux tests (créés par les enseignants).
- Outils sur les émotions.
- Outil « Plan d'apprentissage individuel ».
- Création de cours en relation avec les difficultés rencontrées après les Tests d'entrée au SAS (Remédiation).
- Travail sur les émotions avec le jeu « le langage des émotions » édité par la Fédération des Centres Pluralistes de Planning familial ASBL de Belgique.
- PIA.
- Création de la matière scolaire relative au test d'entrée.
- Remaniement du projet personnel : création d'un exposé selon les centres d'intérêt du jeune.
- Remaniement du travail de réflexion sur les difficultés inhérentes du jeune avant et pendant son passage au SAS.

- Partenariat avec l'AMO La Débrouille pour les jeunes ayant des difficultés de compréhension de la langue française (cours FLE).
- Possibilité donnée aux jeunes d'effectuer un stage d'observation ou d'initiation à un métier au sein d'une entreprise.
- Temps d'échange.
- Les évaluations individuelles et en groupe.
- Le Génialissime.
- Collaboration plus importante avec les écoles « Accro-Jump ».
- MBTI : formation connaissance de soi.

5.2 Quelles activités socio-éducatives avez-vous organisées en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune ?

Culturelles :

- Le salon SIEP.
- Découvertes musicales (les percussions).
- Théâtre « Monsieur ».
- Théâtre « Trait d'union ».
- Expo « Les contes du monde ».
- PAN'ART.
- « Persépolis ».
- Théâtre « Jihad ».
- « La chambre vide » Film documentaire + témoignages.
- Activité Scrap Booking (Création d'un journal personnel à chaque jeune).
- Activités cuisine «Enoteca de la cucina» ((Verviers) une fois par semaine, les mercredis).
- Activité (photolangage).
- Activité théâtrale.
- Activités hebdomadaires sur l'actualité.
- Activité Sur la gestion des émotions tous les lundis matin et vendredi matin.

- Visite du musée sur les contes du monde à Verviers + Activité théâtrale sur les contes.
- Visite des escaliers de Verviers.
- Visite du Zoo humain + Projection des films chocolat et Man toman avec Débat.
- Visite du musée » Pan' Art ».
- Activité Bricolage/ création Citrouille lanterne.
- Activité Fol en Jeux Verviers.
- Visite du nouveau musée de la vie wallonne .
- Théâtre « Nous-Eux » Sensibilisation a 'actualité sur le terrorisme.

Sportives :

- Fitness.
- Randonnées.
- Escalade.
- Journée sportive (découverte de nouveaux sports.
- Activité Pêche.
- Initiation à la boxe Française avec « Yoann Collart .
- Activité à la patinoire de liège.

Citoyennes :

- Animation à la caserne des pompiers.
- Rencontre intergénérationnelle.
- Sensibilisation au harcèlement sur les réseaux sociaux + Emprunt de matériel au CVPS.

- Sensibilisation aux dangers d'internet + Emprunt de matériel au CVPS.
- Activité avec le planning familial.
- Activité sur l'hygiène du Sommeil.
- Activité sur l'hygiène corporelle.
- Activité sur l'hygiène alimentaire + Repas pour clôturer Les deux activités.
- Mise en place du tableau des tâches responsabilisation des jeunes à leur milieu de vie, un élève est le référent des tâches).
- Film « la Chambre Vide » Documentaire sur le Djihadisme.
- Visite de' AMO Oxygène.
- Projet repas de fin d'année + Création livre de recette + Carnet de bricolage.
- Visite des territoires de la mémoire à Liège + Projection du film « La vague » + Débat.
- Marche citoyenne (ramassage de déchets).
- Exposition PAN'Art.
- Reportage « La chambre vide » + débat et rencontre avec les mamans de jeunes radicalisés partis en Syrie (au Centre Culturel de Seraing).
- Prévention routière.
- ASBL Embarquement immédiat (rencontre + découverte).
- Exposition « Zoo Humains » à la Cité Miroir.
- Ateliers culinaires.
- Visite du centre de tri PMC.
- Visite du centre Abri de Jour de Seraing.
- Préparation d'un repas à l'Abri de Jour de Seraing pour les bénéficiaires.
- Animation premiers soins de santé.
- Rallye des services : visite de la MDA, de la bibliothèque, des l'AMO, du planning familial et de la maison des jeunes.
- MDA « Autres Regards ».
- Exposition « Plus Jamais Ça » à la Cité Miroir.
- Animation YAPAKA « Qui a dit que ... ».

- Visite de la « Maison de repos Lambert Wathieu » (Jemeppe).
- Visite Salon du SIEP.
- Cinéma Sauvenière film « Noces ».
- Découverte d'un métier : imprimeur.
- Animation à l'ASBL La Lumière.
- Animation du planning familial £ Portes ouvertes à l'IFAPME.

6. Partenariats développés

6.1 De nouvelles modalités de partenariat ont-elles été développées

- Avec les établissements fréquentés par les mineurs avant ou après leur prise en charge et/ou avec les centres PMS concernés?

Non

- Avec tout autre opérateur scolaire ou extrascolaire?

Non

6.2 Avez-vous organisé de nouvelles activités en partenariat avec un organisme externe? Si oui, décrivez-en les modalités et objectifs.

- Mise en place du partenariat « l'ASEP (Aide socio-éducative provisoire) » développé par l'AMO LA Débrouille et le SAS dans le cadre du projet européen :

- Permettre aux jeunes ayant introduit une demande de prise en charge par le SAS d'intégrer une structure provisoire dans l'attente d'une place disponible dans ce dernier.
- Cours de FLE en partenariat avec l'AMO La Débrouille :
 - Permettre aux jeunes qui ont une difficulté d'expression en langue française de s'améliorer dans des conditions adéquates.
- ASBL Le monde des possibles (projet Redém'Art) :
 - Permettre aux jeunes de plus de 16 ans en rupture totale avec l'école de découvrir les métiers du numérique. Initiations à différentes techniques et stage en entreprise.
- Stages en entreprise :
 - Pour les jeunes qui en font la demande. Initiation à un métier par une immersion après avoir réalisé un C.V., une lettre de motivation, des recherches d'entreprises et une présentation de son projet auprès du patron. Une convention est signée par les différentes parties afin de baliser le stage.
- Partenariat avec la maison de repos « La Providence » à la rencontre des personnes âgées :

Objectifs individuels :

- Prendre conscience des différences.
- S'inscrire dans le temps.
- Développer la solidarité, le respect entre les âges

Objectifs communs :

- Exposer, valoriser les jeunes et les personnes âgées.
- Passer des moments agréables.
- Rencontrer des personnes d'âges différents.

- Partenariat avec la pêcherie de moulin sous Fléron :

Objectifs :

- L'aspect ludique de l'activité se traduit par l'acquisition des premières sensations lors de la capture de poissons (combat, manipulation et observation) et la découverte des différents milieux aquatiques (ruisseaux et rivières, plans d'eau).
 - Pour construire son autonomie et découvrir ses propres limites.
 - Développer de nouvelles capacités techniques pour augmenter les sensations lors de la capture (Ferrage, combat, manipulation du poisson).
 - Renforcer les aspects sécuritaires (pour le poisson, pour le pêcheur).
 - Découvrir les premières règles associées à la pratique de la pêche et la protection de l'environnement (écocitoyenneté).
 - Pour prendre des initiatives, partager et pratiquer en autonomie.
 - Adapter sa technique aux conditions du milieu et être autonome.
 - Évaluer les dangers pour réduire les risques.
 - Être capable de pêcher un poisson et savoir le ramener au bord de l'eau.
- Collaboration avec l'école de La Pierre:
 - Prise en charge d'élèves de l'enseignement primaire en situation de crise à l'école.
 - Suivi individuel et adapté dans le contexte scolaire et familial afin de faciliter la poursuite scolaire de l'élève dans des conditions confortables et favorisant son épanouissement.
 - Entretiens individuels, rencontre de la famille, de l'enseignant, de la direction.
 - Observation et action en classe (fiche de comportements adaptée et personnalisée).
 - Collaboration avec le 16/9ème:
 - Atelier culinaire en collaboration avec la brasserie au 16/9ème à Verviers:
 - Les jeunes y ont l'occasion de manipuler (utiliser des outils et des matériaux propres à la cuisine) et de réaliser les opérations nécessaires dans un ordre adéquat pour aboutir à l'objectif fixé.
 - Ils sont également sensibilisés aux normes de sécurité et d'hygiène et découvre un vocabulaire propre à la cuisine.
 - Les apprentis cuisiniers font ensuite déguster au reste du groupe leurs réalisations.
 - Un groupe de 3,4 jeunes se rend tous les 15 jours dans les cuisines de la brasserie.

- Collaboration avec l'Entre-Deux:
 - Projet issu du projet européen en partenariat avec les CPMS provinciaux verviétois.
 - L'équipe des CPMS repère des jeunes en difficultés à l'école et les oriente vers l'Entre-Deux.
 - En fonction de son parcours à l'Entre-Deux, le jeune retourne dans son établissement scolaire ou est orienté vers le SAS.
 - De plus, certaines activités sont réalisées en commun.

- Partenariat avec « L'Enoteca de la Cuisina » :
 - Atelier culinaire en collaboration avec la brasserie au 16/9^{ème} et l'Enoteca de la cucina à Verviers.
 - Les jeunes y ont l'occasion de manipuler (utiliser des outils et des matériaux propres à la cuisine) et de réaliser les opérations nécessaires dans un ordre adéquat pour aboutir à l'objectif fixé.
 - Ils sont également sensibilisés aux normes de sécurité et d'hygiène et découvre un vocabulaire propre à la cuisine.
 - Les apprentis cuisiniers font ensuite déguster au reste du groupe leurs réalisations.

- Projet européen FSE. Pan d'action avec ITCF de Huy, Athénées Royales de Huy, d'Ouffet, de Saint-Georges, l'Enseignement Spécialisé Le Chêneux.

Objectifs :

- Recherche des causes du décrochage scolaire des élèves pris en charge par le SAS. Lister des solutions proposées aux jeunes afin de leur permettre de réintégrer le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions une structure scolaire.
-
- Projet européen EAJ (Enseignement / Aide à la Jeunesse), Province de Liège.
Projet « Entre-deux » le SAS en collaboration avec le CPMS et les écoles provinciales de Verviers (IPES-EP).
- Objectifs :
- Cette structure accueillera des éventuels articles 32 et 33 à la demande des écoles partenaires.
 - Ouvert un jour par semaine (le mardi).
 - L'élève sera dans son établissement scolaire sauf le jour où il sera présent à l'« Entre-deux ».
 - Les élèves seront accueillis dans des locaux neutres de 9h à 15h 30.

- Les élèves seront orientés par Le CPMS vers l' « Entre-deux » suite à la demande des écoles : IPES et EP.
 - Toutes les demandes seront au préalable soumises aux agents du CPMS en charge de l'EP ou de l'IPES qui devront ensuite orienter le jeune vers « L'Entre-deux ».
 - Après son parcours, le jeune retournera à l'école, ou sera orienté vers le SAS.
 - Les élèves seront accueillis par un agent FSE engagé que pour l' « Entre-deux ».
- Projet européen EAJ (Enseignement / Aide à la Jeunesse), Province de Liège.
Projet entre le SAS en collaboration avec le CPMS et les écoles provinciales de Seraing (IPES-EP) et l'AMO La Débrouille.

Objectifs :

- Cette structure accueillera des éventuels articles 32 et 33 à la demande des écoles partenaires.
 - Ouvert un jour par semaine (le lundi).
 - L'élève sera dans son établissement scolaire sauf le jour où il sera présent à l'AMO La Débrouille.
 - Les élèves seront accueillis dans des locaux neutres de 9h à 15h 30.
 - Les élèves seront orientés par Le CPMS vers l' « Entre-deux » suite à la demande des écoles : IPES et EP.
 - Toutes les demandes seront au préalable soumises aux agents du CPMS en charge de l'EP ou de l'IPES qui devront ensuite orienter le jeune vers la structure.
 - Après son parcours, le jeune retournera à l'école, ou sera orienté vers le SAS.
 - Les élèves seront accueillis par un agent FSE engagé.
- Projet européen EAJ (Enseignement / Aide à la Jeunesse), Province de Liège.
Projet entre le SAS en collaboration avec le CPMS et les écoles provinciales de Herstal (IPES-EP).

Objectifs :

- Donner 8 jours de formations sur l'estime de soi, à 8 classes de 3P, et apprendre aux jeunes à monter leur projet de scolarité, de vie. Prévenir le décrochage scolaire.
- Partenariat projet européen (plan d'action avec ITCF de Huy, Athénée Royal de Ouffet, Athénée Royal de Saint-Georges, Enseignement spécialisé le Chêneux.

Objectifs :

- Recherche des causes du décrochage scolaires des élèves pris en charge par le SAS.

- Listing des solutions proposées à ces jeunes en vue de leur permettre de réintégrer le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions une structure scolaire.

7. Autres éléments que vous souhaitez communiquer par rapport au fonctionnement de votre service, à la problématique du décrochage scolaire, aux forces et faiblesses des dispositifs,...

Notre SAS Compas Format a trois sites d'activités (Seraing - Verviers - Waremme) et bénéficie d'un seul subside comme les autres services qui n'ont qu'un site d'activités. Nous espérons que notre enveloppe de frais de fonctionnement ne sera pas diminuée comme le demandent les autres ASBL bénéficiaires. Il en va de la survie de nos sites d'activités.

Les subsides du Ministère de l'Enseignement n'arrivent que fin mai, ce retard met en difficulté le service en manque de liquidité.